

EAU ET ASSAINISSEMENT

Vous avez peut-être remarqués une augmentation sur votre facture de la SAUR.

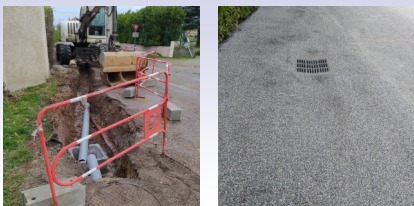
Celle-ci est liée à l'harmonisation des tarifs du SPANC (service public d'assainissement non collectif), suite au transfert de compétences eau et assainissement à Bièvre Isère Communauté en 2018. Cette redevance permet par ailleurs aux usagers de bénéficier de nouveaux services:

- Le coût de dépotage des matières de vidange sera désormais pris en charge par Bièvre Isère.
- Des tarifs avantageux pour l'entretien des systèmes d'assainissement et pour une étude technique de réhabilitation
- En cas de vente, le coût du contrôle exigé par le notaire sera couvert par cette redevance annuelle
- Le coût global d'une assistance à la réhabilitation de l'installation d'ANC sera couvert également **par** la redevance annuelle. Le service assure la gestion du chantier des usagers de A à Z et leur permet de bénéficier d'aides du département de l'Isère (25 % du montant des travaux). Ces aides sont actuellement valables jusqu'à juin 2021.
- Une expertise technique du service à tout moment en cas de besoin par téléphone, mail ou rdv sur place... (Contact : Mr Muffat-Jeandet au 06 23 50 85 42).

Cette redevance, facturée annuellement par la Saur couvre donc des prestations supplémentaires au diagnostic périodique.

REFECTION CHEMIN DU MAS

Suite aux intempéries, des travaux ont été effectués afin de raccorder les eaux pluviales au puits perdu existant. La route étant limitrophe, les frais ont été pris en charge, à part égale, entre notre commune et celle de Beauvoir de Marc.



URBANISME

Déclaration préalables:

Janvier:

DURANTON Bertrand—Route du village—Portail et portillon—Accordé

SALIGNAT Emmanuel - Impasse de la Guillotière-Piscine - Accordé

BURILLON Pierre - Impasse des grandes vignes - Changement de menuiseries - Accordé

ACILAN Omer – Chemin de la Millette - Pool House – Refusé

OTTO BRUC Victorien - Chemin des Flottes - Piscine - Accordé

JAILLET Dominique - Chemin du Château Grillet - Transformation d'un garage en pièce à vivre - Accordé

MAIRA Maxime - Route de Sous Savas - Panneaux photovoltaïques - Accordé

GRECO David - Impasse Chichatenay - Remplacement de fenêtres et rénovation de volets - Accordé

ACILAN Omer - Chemin de la Millette - Pool House - En cours

DELORME Jean Paul - Chemin des Seiglières - Conduit de fumée extérieur - Accordé

COMPAGNON Anthony - Impasse du Suet - Piscine - Accordé

Pool House - En cours

OTTO-BRUC Victorien - Chemin des Flottes - Appentis - En cours

Février:

ACILAN Omer -Chemin de la Millette - Portail et clôture - En cours

PIATON Patrick—Route de Meyssiez—Panneaux photovoltaïques—En cours

Permis de construire:

Janvier

BROUET/LEBRUN - Impasse de Chichateney - Maison - Accordé

OTTO-BRUC/DANUZZO - Chemin des Flottes - Garage - Accordé

POTHIER/VAURY - Impasse de Chichateney - Maison - En cours

BONNE - Impasse de Chichateney - Maison - En cours

Février

JANIN Thierry - Route du village - Garage - En cours



FLASH INFO

MARS AVRIL 2021

Chers administrés,

Ce mois de mars est synonyme de l'élaboration du budget communal. Comme annoncé en fin d'année dernière, le réaménagement de l'aire de jeux va débuter prochainement et divers petits travaux d'amélioration de la vie communale sont planifiés.

Nous devons continuer à vivre avec les conséquences de la crise sanitaire et ce, depuis presque un an. C'est l'ensemble de nos concitoyens qui y font face à la maison, au sein des associations, écoles, entreprises, commerces, collectivités, du monde de la culture,

La vaccination commence doucement à se mettre en place et nous espérons une accélération de celle-ci pour pouvoir reprendre nos activités associatives au plus tôt.

En attendant, poursuivons nos efforts en respectant le port du masque, les « gestes barrière » et faisons preuve de responsabilité pour nous protéger collectivement.

Vous le remarquerez, le flash info de la commune a légèrement évolué. Nous avons souhaité le rendre plus lisible et plus aéré.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bertrand DURANTON

ETAT CIVIL

Naissances:

28/12/2020 PEREIRA LOPES Gabriel

30/12/2020 BERTHIER Andréa

09/01/2021 VIARD Thalya

10/01/2021 PLAGNAT RIMASAUSKAS Louane

12/01/2021 PEYRET MATHIEU Gaëlle

Décès:

30/12/2020 VIAL Agathe ép BONNEFOND

18/01/2021 MANDRAN Maurice

31/01/2021 LANTILLON Simone Augusta ép BOULLUD

PACS:

01/02/2021 JAILLET Dominique et GONON Laura

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

ATTENTION!

A partir du 1er mars, les horaires d'ouverture de la mairie changent:

Lundi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Tél. : 04.74.58.54.12 **Fax :** 04.74.59.62.61

Mail : mairie-de-savas-mepin@orange.fr

NOUVEAUX HABITANTS

Locataires et propriétaires, n'hésitez pas à venir vous présenter en Mairie.

Nathalie, chargée de l'accueil, reste à votre disposition pour répondre à vos questions et aura le plaisir de vous communiquer de nombreuses informations.

SITE INTERNET

Le site internet de la commune évolue ... N'hésitez pas à le consulter : www.savasmepin.fr



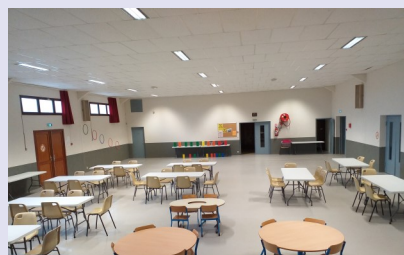
PAGE FACEBOOK

Pour suivre l'actualité de la commune, vous pouvez consulter notre page Facebook: « Commune de Savas Mépin »



RESTAURATION SCOLAIRE

Afin de respecter le protocole sanitaire, le repas des élèves se fait désormais dans la salle polyvalente.



ECOLE et MASQUES



Pour limiter la propagation de l'épidémie de coronavirus, les masques en tissu faits maison sont interdits dans les écoles, collèges et lycées à partir du lundi 8 février.

Du primaire au lycée, il faut désormais porter un masque chirurgical, un masque FFP2 ou un masque en tissu lavable de catégorie 1 afin de limiter les risques de contamination aux nouveaux variants. Ces modèles sont plus filtrants que les masques faits maison.

Pour reconnaître un masque de catégorie 1, il faut regarder sur son emballage et vérifier s'il y a bien la mention UNS1 AFNOR-SPEC S76-001. En général, ils sont vendus en pharmacie ou dans les grandes surfaces. C'est aux parents de fournir ces masques.

MANIFESTATIONS

07/03/2021: Boules des cerisiers- Concours tête à tête - Annulé

12/03/2021: Petits mômes- soirée St Patrick - Annulée

19/03/2021: Anciens d'Algérie - Commémoration

21/03/2021: ACCA - Boudin à emporter

27/03/2021: Boule des cerisiers - Challenge Bally - Annulé

28/03/2021: Sou des écoles - Chasse aux œufs - Annulée

GYM VOLONTAIRE

Le club de gym volontaire de Savas-Mépin essaie de s'adapter aux différentes directives gouvernementales.

Depuis début janvier, les cours ont repris le mercredi à 16h30, à l'extérieur sur le stade de Mépin.

Pendant 45min/1h, les adhérentes pratiquent un cours de gym oxygène (marche rapide, exercices variés...). Elles peuvent également participer au cours de gym oxygène le mardi de 8h45 à 9h45 à Villeneuve de Marc, toujours à l'extérieur.

De plus, des marches sont proposées régulièrement le dimanche matin (départ de Villeneuve) avec Frédérique Poizat.

Si vous avez envie de passer un agréable moment en vous dépensant, vous pouvez encore vous inscrire (pour une inscription en février/mars, la cotisation est de 75 euros, à partir d'avril, elle sera de 55 euros). 2 séances d'essai sont proposées.

Le club projette d'organiser une randonnée ouverte à tous courant avril (en fonction de l'évolution de la crise sanitaire).



PROPRIETAIRES DE CHIENS

Nous vous rappelons que les chiens sont interdits sur les aires de jeux. Même s'il n'y a pas d'enfants présents.

Et que, dans les espaces publics, c'est à vous de ramasser les déjections de votre animal.



DECHETS VERTS

Les feuilles mortes, les tontes de pelouse, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'égamage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs...

L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an.

Le brûlage à l'air libre de ces déchets est INTERDIT.

Au delà des éventuels troubles du voisinage ou des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement, notamment des particules en suspension.

Nous vous rappelons que vous pouvez déposer vos déchets verts à l'agro-compost d'Eyzin Pinet.

Horaires d'ouverture:

Du Lundi au Vendredi
8h00-12h00 13h30-17h00

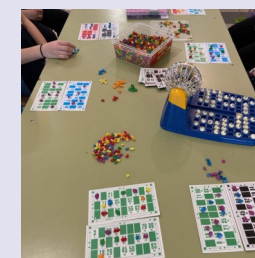
Le Samedi
8h00-12h00 13h30-15h30

Contact

Pierre de Martène 06 62 56 01 23
Dominique Ronzon 06 14 61 85 26

LES PETITS MOMES

Les animatrices de l'association des petits mômes ont une fois de plus su divertir les enfants lors de la première semaine des vacances en leur proposant des activités ludiques et créatives.



ACCA

21 mars 2021



Matinée boudin et terrine

Sur réservation au 06.83.19..65.23
ou par mail à l'adresse suivante:
accasavasmepin@orange.fr

Et sur place à partir de 8h00
Parking de la salle polyvalente

Dans le respect des mesures sanitaires.

TRI DES DECHETS

Nous avons constaté que les abords des points d'apport volontaire (PAV) sont très encombrés de déchets. Afin d'optimiser le remplissage de ceux-ci, merci de compresser les emballages et de ne rien laisser au sol.



ANCIENS COMBATTANTS

19 MARS 2021

COMMEMORATION DE LA FIN DE LA
GUERRE D'ALGERIE

Compte tenu de la situation sanitaire
que nous vivons en France, la
cérémonie du 19 mars sera limitée à 6
personnes .